

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187, rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

Compte-rendu de la réunion de la COPEA du 25 septembre 2014

Présents : Béatrice Le François, Secrétaire, Béatrice Ang, Secrétaire adjointe, Elisabeth Castex, Catherine Fayard, Félicie Nayrou.

Excusés: Françoise Féder, Francis Maffre, Régine Prat, Françoise Moggio, déléguée du Président.

1. Activités scientifiques

Pour l'année 2014-15, rappel est fait du programme :

Vendredis cliniques : le 28 novembre F. Canavèse, le 6 mars 2015 P. Chardeau, et celui du 5 juin reste à préciser. Conférence clinique du samedi : B. Ang discutée par G. Diatkine le 13 Juin.

Conférence annuelle du mardi : le 16 juin E. Chervet sera discutée par J.L. Baldacci.

Une discussion s'engage sur l'évaluation sur le modèle actuel des « vendredis cliniques » après les critiques émises par G. Lucas lors du « vendredi » de juin dernier. Le choix de ce modèle de présentation clinique de trois séances consécutives d'une cure d'enfant/adolescent par un collègue, avait été une initiative appréciée parce que ce modèle est une alternative à la conférence. La participation, sur un pied d'égalité, de tous les participants, sur le modèle des ateliers cliniques de la FEP, reste une priorité. La question de la quantité d'anamnèse à fournir préalablement à la présentation reste affaire de cas particuliers. L'absence de renseignements renforce une participation plus animée car un certain nombre d'énigmes paraissent à résoudre. De manière générale, c'est la confiance que nous pouvons avoir dans le processus, inconscient compris, qui rend ce modèle praticable et attrayant.

2. Candidatures RPEA

Après lecture du rapport de S. Cabrera, déléguée par la présidente, D. Bouhsira, de la commission d'étude, S. Reignier est élue et Reconnue compétente en Psychanalyse avec l'Enfant et avec l'Adolescent. N'ayant aucune nouvelle de la commission d'étude de l'autre candidate, la Secrétaire a pris contact avec son président, J. Miedzyrecki qui avait eu des problèmes de transmission de dossier et pas de contact avec ses collègues. A reprendre donc. La référente à la COPEA pour la sous-commission est E. Castex.

3. Dossier de la formation à la PEA

La commission constate avec regret que le vote consacrant l'entrée de la formation à la psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent n'a pas entraîné une mobilisation des formateurs ad hoc, qui, mis à part G. Szwec qui a mis en place une supervision collective, continuent de former à la SEPEA. D'ailleurs, le colloque anniversaire de la SEPEA mi-septembre a réuni une très nombreuse assistance. Est souligné que la pesanteur bien connue de la SPP en matière de PEA reste dommageable pour le manque de jeunes candidats qui seraient prêts à se mobiliser plus tôt dans leur carrière que les candidats qui attendent parfois

leur retraite pour se présenter au cursus. La situation conjoncturelle en ce qui concerne le projet d'acquisition de nouveaux locaux pour la SPP mobilise beaucoup d'énergie et il est possible que les membres ne soient pas très disponibles.

4. Enquête de l'HAS sur « la conduite en première intention devant un enfant/adolescent suspect d'avoir un trouble/déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité »

Les réponses au questionnaire de l'HAS (voir CR du 5 juin 2014) ont été élaborées par le groupe de travail de la commission, puis soumises au Président de la SPP, B. Chervet et transmises à l'HAS en « live ».

5. Projet de l'IPA pour la Formation intégrée à la PEA.

Le COCAP et l'IPA continuent leur travail sur les programmes de formation PEA. Document à venir.

La prochaine réunion de la COPEA aura lieu le jeudi 27 novembre 2014.

Béatrice Le François
Secrétaire de la COPEA

Béatrice Ang
Secrétaire adjointe